

**DIVISION ET REUNION DE PARCELLE
REPORTS ET AJUSTEMENTS DIVERS
REPORT DE SERVITUDES**

VILLE DE VERNIER

Parcelles 2706 et dp3917 de la commune de VERNIER

TM 14/2024

PROJET DU 25 mars 2024

MODIFIE LES 16 et 21 mai 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le *

A GENEVE, en les bureaux de la VILLE DE VERNIER, Rue du Village 9,

Par-devant Me Mariella VALLERY-SPAETHE, notaire à Genève, soussignée,

A COMPARU :

Messieurs Mathias BUSCHBECK et Gian-Reto AGRAMUNT, Conseillers administratifs,

agissant au nom et pour le compte de la :

VILLE DE VERNIER

ayant tous pouvoirs aux fins des présentes en vertu d'une délibération du Conseil Municipal de la VILLE DE VERNIER du * 2024, approuvée par une décision du Département compétent du * 2024, ainsi que d'une délégation du Conseil Administratif du * 2024, documents dont des copies demeureront ci-annexées, *(justificatifs à nous remettre svp)*

La comparante, préalablement aux dispositions qui font l'objet du présent acte, a exposé ce qui suit :

EXPOSE PRELIMINAIRE

1. REGIME DE PROPRIETE - DESIGNATION CADASTRALE

La VILLE DE VERNIER est inscrite au Registre foncier comme propriétaire d'un immeuble inscrit au Registre Foncier comme suit :

Extrait du registre foncier Bien-fonds Vernier / 2706

État descriptif de l'immeuble

Commune politique	6643 Vernier
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	2706
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH286565638367
Surface	4'395 m ² , Mensuration Officielle

Mutation	Aucun
Numéro(s) plan(s)	
Part de surface grevée	
Nom local	Les Grands Prés
Couverture du sol	
Bâtiments/Constructions	Bâtiment plus grand que 20 m ² non classé ailleurs, N° bâtiment : B1417, 281 m ² Surface totale 1'095 m ² (souterrain, sur plusieurs immeubles) École primaire, N° bâtiment : B1415, 145 m ² Surface totale 661 m ² (sur plusieurs immeubles) École primaire, N° bâtiment : B2094, 76 m ² Surface totale 323 m ² (sur plusieurs immeubles) Salle de sport, N° bâtiment : B1413, 284 m ² Surface totale 720 m ² (sur plusieurs immeubles) Autre bâtiment destiné aux loisirs, N° bâtiment : B1672, 153 m ² Route de l'Usine-à-Gaz 10, 1219 Aire Surface totale 156 m ² (sur plusieurs immeubles)
Observations MO	
Observations RF	
Immeubles dépendants	Aucun(e)
Propriété	
Propriété individuelle	
COMMUNE DE VERNIER, commune	06.06.1969 A1443 Cession
Mentions	
08.12.1980 A3062 ID.2004/059477	Préemption fav. État et Commune (LGL)
Servitudes	
14.06.1968 D128 ID.2004/049208, 49678	(D) (Type C) Passage à pied et à véhicules à charge de B-F Vernier/2655
14.06.1968 D128 ID.2004/049209, 49679	(D) (Type C) Passage à pied à charge de B-F Vernier/2655
14.06.1968 D128 ID.2004/049217, 49685-B	(D) (Type G) Canalisation pour eau potable à charge de B-F Vernier/2655 à charge de B-F Vernier/3207
14.06.1968 D128 ID.2004/049219, 49686-B	(D) (Type G) Canalisation pour le gaz de ville à charge de B-F Vernier/2655 à charge de B-F Vernier/3207
06.06.1969 A1442 ID.2004/049227, 49690	(D) (Type C) Passage à pied et à véhicules à charge de B-F Vernier/2705
06.06.1969 D158 ID.2004/049221, 49688-A	(D) (Type C) Passage à char et à talons à charge de B-F Vernier/2649 à charge de B-F Vernier/2650 à charge de B-F Vernier/2651 à charge de B-F Vernier/3207
06.06.1969 D158 ID.2004/049224, 49689-A	(D) (Type C) Passage à pied à charge de B-F Vernier/2649 à charge de B-F Vernier/2650 à charge de B-F Vernier/2651 à charge de B-F Vernier/3207
04.05.1973 D105 ID.2004/049176, 49651	(C) (Type G) Collecteur d'eaux pluviales en faveur de COMMUNE DE VERNIER, commune
27.05.2015 2015/4826/0 ID.2015/005822, 88062	(C) Canalisation(s) électricité en faveur de SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE, entreprise de droit public, VERNIER (CHE-108.955.185)

Il est précisé ici qu'en vertu d'un acte de remaniement parcellaire inscrit au Registre Foncier avant les présentes, les parcelles 2655 et 2705 concernées par certaines des servitudes rappelées ci-dessus sont dorénavant immatriculées au Registre Foncier sous les numéros respectivement 6156 et 6158.

Charges foncières

Aucun(e)

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Aucun(e)

Et, avec ledit immeuble, toutes ses parties intégrantes et accessoires, sans exception ni réserve.

2. ZONE

La **parcelle 2706** est située en **zone industrielle et artisanale de développement 3**.

3. DOSSIER DE MUTATION

Le présent acte a pour but de détacher une surface de la parcelle 2706 susdésignée, qui fait partie du patrimoine privé de la VILLE DE VERNIER pour la rattacher à son domaine public communal.

Par conséquent, la comparante, en ses qualités, a fait établir par Ney et Hurni SA à Genève, bureau d'ingénieurs géomètres officiels, sous sa propre responsabilité, le dossier de mutation N° 14/2024, daté du **7 mars 2024 à vérifier avant signature**, contrôlé le * 2024 **si plus de 2 mois**, visé par le service compétent et par la comparante, et dont un exemplaire demeure ci-annexé. **Original RF à nous remettre svp, avec 5 copies papier**

Observation étant faite que ledit dossier de mutation porte la mention « Mutation conforme au projet. Limites et surfaces susceptibles de modifications par un nouveau dossier de mutation (Articles 175 et 176 LaCC et 126 ORF) », ce qui pourrait entraîner, suite à la vérification par de la Direction de la mensuration officielle (DMO), une modification de celui-ci.

Cela exposé, la comparante, en ses qualités, convient ce qui suit :

**D I V I S I O N E T R E U N I O N D E P A R C E L L E
A J U S T E M E N T S D I V E R S
R E P O R T S D E S E R V I T U D E S**

1. DIVISION ET REUNION - ATTRIBUTION DE NOUVEAU NUMERO

La VILLE DE VERNIER convient, par les présentes, de diviser la parcelle 2706 ci-dessus désignée dans l'exposé conformément aux indications du dossier de mutation ci-annexé, afin de former désormais les deux (2) nouvelles parcelles suivantes, savoir :

1. **Parcelle 6160 (2706A)**, d'une surface de 4'385 mètres carrés, sur laquelle existent au lieudit « Les Grands Prés », les bâtiments suivants :

Bâtiment N° B1413	Partie Salle de sport (surface totale 720 m ²)	284 m ²
Bâtiment N° B1415	Partie École primaire (surface totale 661 m ²)	145 m ²
Bâtiment N° B1672	Partie Autre bât. de loisirs (surface totale 156 m ²)	153 m ²
Adresse :	Route de l'Usine-à-Gaz 10	
Bâtiment N° B2094	Partie École primaire (surface totale 323 m ²)	76 m ²
	<i>Partie Autre bât. 20 m² et plus</i>	
	<i>Souterrain N° (B1417) d'une surface de 281 m²</i>	
	<i>Surface totale 1'095 m²</i>	

2. Sous-parcelle 2706B, d'une surface de 10 mètres carrés, non bâtie, que la VILLE DE VERNIER convient simultanément, conformément audit dossier de mutation, d'incorporer à son domaine public et de la réunir simultanément au **dp 3917**, sis aux lieuxdits « Aire » et « Les Grand Prés ».

Étant précisé que ledit dossier de mutation comprend la mention suivante :

- « Abornement et levé après les travaux ».

Une **mention de « Mutation de projet » sera requise** au Registre Foncier à teneur des présentes, laquelle sera radiée, par les soins et sous la responsabilité de Ney et Hurni SA à Genève, bureau d'ingénieurs géomètres officiels, à l'occasion de la cadastration des nouvelles parcelles, respectivement de l'abornement, sous le contrôle des comparants.

2. REPORT DE MENTION

En application notamment des dispositions y relatives du Code Civil Suisse et de l'Ordonnance sur le Registre Foncier, la mention de « Prémption fav. État et Commune (LGL) », ci-dessus relatée, est purement et simplement reportée sur la parcelle 6160.

Au vu de son incorporation au domaine public communal, le dp3917 est par les présentes dégrevé de la mention de « Prémption fav. État et Commune (LGL) », ce à quoi l'ETAT DE GENEVE a dûment consenti aux termes d'un consentement sous seing privé qui demeurera ci-annexé. **(A prévoir et recevoir)**

5. AJUSTEMENT DE SERVITUDES

Au vu de son incorporation au domaine public communal, la sous-parcelle 2706B est par les présentes dégrevée des servitudes ci-dessus rappelées dans l'exposé préliminaire, respectivement n'en bénéficiera plus.

En conséquence, en application notamment des dispositions y relatives du Code Civil Suisse et de l'Ordonnance sur le Registre Foncier, les servitudes ci-dessus rappelés sont ajustées comme suit :

- a) 14.06.1968 D128 (D) (Type C) Passage à pied et à véhicules
ID.2004/049208, **RS 49678**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6160, la sous-parcelle 2706B y renonçant.

- b) 14.06.1968 D128 (D) (Type C) Passage à pied
ID.2004/049209, **RS 49679**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6160, la sous-parcelle 2706B y renonçant.

- c) 14.06.1968 D128 (D) (Type G) Canalisation pour eau potable
ID.2004/049217, **RS 49685-B**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6160, la sous-parcelle 2706B y renonçant.

- d) 14.06.1968 D128 (D) (Type G) Canalisation pour le gaz de ville
ID.2004/049219, **RS 49686-B**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6160, la sous-parcelle 2706B y renonçant.

- e) 06.06.1969 A1442 (D) (Type C) Passage à pied et à véhicules
ID.2004/049227, **RS 49690**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6160, la sous-parcelle 2706B y renonçant.

- f) 06.06.1969 D158 (D) (Type C) Passage à char et à talons
ID.2004/049221, **RS 49688-A**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6160, la sous-parcelle 2706B y renonçant.

- g) 06.06.1969 D158 (D) (Type C) Passage à pied
ID.2004/049224, **RS 49689-A**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6160, la sous-parcelle 2706B y renonçant.

- h) 04.05.1973 D105 (C) (Type G) Collecteur d'eaux pluviales
ID.2004/049176, **RS 49651**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6160, la sous-parcelle 2706B en étant simultanément dégrevée.

- i) 27.05.2015 2015/4826/0 (C) Canalisation(s) électricité
ID.2015/005822, **RS 88062**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6160, la sous-parcelle 2706A en étant simultanément dégrevée. Le bénéficiaire de ladite servitude a dûment consenti à ce dégrèvement, aux termes d'un consentement sous seing privé, légalisé, qui demeurera ci-annexé. **(A prévoir et recevoir)**

D I V E R S

1. PREEMPTION DE L'ETAT DE GENEVE

Il est rappelé que la sous-parcelle présentement cédée est située en zone 5 de développement 3 et fait l'objet d'une mention de droit de préemption au profit de l'ETAT DE GENEVE et de la VILLE DE VERNIER, prise le 9 décembre 1980 sous P.j. A3062, dans le cadre de la loi générale sur le logement et la protection des locataires du 4 décembre 1977, modifiée le 11 février 1993.

Néanmoins, la présente division ne constitue pas en cas de préemption.

2. LOI SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La VILLE DE VERNIER, soit pour elle ses représentants comparants, atteste par les présentes qu'elle n'a pas connaissance d'un cas de pollution affectant le terrain.

Il est en outre observé que la parcelle objet des présentes ne figure pas au cadastre des sites pollués ainsi que cela résulte de son extrait ci-annexé.

3. FRAIS

Les droits d'enregistrement, émoluments du Registre Foncier, frais et honoraires des présentes, seront supportés par la VILLE DE VERNIER, qui a versé la provision usuelle au notaire soussigné.

4. DECLARATION A L'ADMINISTRATION FISCALE CANTONALE (Service de l'enregistrement et du Registre Foncier)

En raison du caractère d'utilité publique des présentes, la VILLE DE VERNIER demande l'exemption des droits d'enregistrement et l'exonération des émoluments du Registre foncier relatif aux présentes, conformément à l'article 28 de la loi sur les droits d'enregistrement du 9 octobre 1969, respectivement, à l'article 9 du règlement fixant le tarif des émoluments du registre foncier du 7 septembre 1988. Pour le surplus, il est demandé au Conseil d'Etat de délivrer une décision d'exonération totale pour les droits d'enregistrement et les émoluments du registre foncier pour toutes les opérations relatives au présent acte.

5. REGISTRE FONCIER – POUVOIRS

Mes Mariella VALLERY-SPAETHE, Sandrine CHATELANAT ou David LACIN, notaires, auront tous pouvoirs pour requérir l'inscription, au Registre Foncier, des stipulations contenues au présent acte, d'une part, convenir et requérir les ajustements supplémentaires qu'exigeraient les services dudit Registre afin d'y permettre l'inscription du présent acte et ses annexes, d'autre part.

6. ELECTION DE DOMICILE - DROIT APPLICABLE

Pour tout litige pouvant survenir entre les parties à propos de la conclusion, de l'exécution, ou de l'interprétation du présent acte, domicile est élu par la comparante en son domicile sus-indiqué, avec clause attributive de juridiction aux Tribunaux genevois, dont la compétence exclusive est reconnue, sous réserve de recours au Tribunal Fédéral.

Le droit suisse sera applicable au présent contrat.

DONT ACTE.

Et, après lecture faite, la comparante, en ses qualités, a signé, avec le notaire, le présent acte.

Pour la VILLE DE VERNIER :

Le notaire :

DOSSIER DE MUTATION N° : 14/2024

Commune : VERNIER

Section :

Plan(s) : 21-23

Biens-fonds : 2706-dp3917

MUTATION PARCELLAIRE

Mutation de projet

Pièces du dossier :

- | | |
|---|-----|
| 1. Titre | (1) |
| 2. Anciens immeubles | (1) |
| 3. Formation et état descriptif
des nouveaux immeubles | (1) |
| 4. Plan | (1) |

Dossier technique :

- | | |
|---|-----|
| Esquisse de terrain | (1) |
| Fichier des mesures et calculs des points fixes | (0) |
| Fichier des mesures et calculs des levés | (1) |
| Fichier de comparaison des coordonnées | (0) |

L'auteur du dossier :

**GEOMETRES ASSOCIES
NEY & HURNI S.A.**
J.-F. Rolle, Ingénieur géomètre breveté
Rue Chabrey 6 - 1202 GENEVE
022 918.08.00
info@neyhurni.com
www.neyhurni.com

Dossier n° D3481-p2706

Etabli le : 7.03.2024

ATTENTION:

Mutation conforme au projet
Limites et surfaces susceptibles de modifications par un
nouveau tableau de mutation
(Art. 175 et 176 LaCC et 126 ORF)

Acte dressé par

Maître : Mariella Vallery-Spaethe

Réf.

Acte accepté le :

OU

Office de l'Urbanisme

Emoluments

Préavis favorable sous condition.

Voir rapport annexé N°

Autorisations de construire réservées.

Genève , le

OCAN

Office Cantonale de l'Agriculture et de la Nature

Décision de la compétence de la
commission foncière agricole

Décision duannexée

Emoluments

Genève , le

DIT

Direction de l'Information du Territoire

Introduction en base de données

effectuée le

Visa accordé sous condition.

ANCIENS IMMEUBLES

Mutation : 14/2024

Commune : VERNIER

Section :

Numéros	Surfaces R.F. m2	Diff. m2	Surfaces corrigées m2	Immeubles divisés		Observations
				en	surface m2	
2706			4395	A	4385	
				B	10	
dp3917						
Totaux						

GEOMETRES ASSOCIES**NEY & HURNI S.A.**

J.-F. Rolle Ingénieur géomètre breveté

Rue Chabrey 6 - 1202 GENEVE

022 918.08.00

info@neyhurni.com

www.neyhurni.com

Signature

Dossier n° : D3481-p2706

Etabli le : 7.03.2024

**FORMATION ET ETAT DESCRIPTIF
DES NOUVEAUX IMMEUBLES**

Mutation : 14/2024

Commune : VERNIER

Section :

Objets	Numéros	Formations Désignations	Corr. math. m2	Surfaces m2	Observations
Plan	21				
Immeuble	6160	2706A		4385	
Nom local		Les Grands Prés			
Bâtiment	B1413	Partie Salle de sport		284	Surface totale 720m2
Bâtiment	B1415	Partie Ecole primaire		145	Surface totale 661m2
Bâtiment Adresse	B1672	Partie Autre bât. de loisirs Route de l'Usine-à-Gaz 10		153	Surface totale 156m2
Bâtiment	B2094	Partie Ecole primaire		76	Surface totale 323m2
					Partie Autre bât. 20 m2 et plus souterrain no (B1417) d'une surface de 281m2 Surface totale 1095m2
Plans	21-23				
Immeuble	dp3917	2706A+dp3917			dp communal
Noms locaux		Aïre Les Grands Prés			
					Abornement et levé après les travaux

**GEOMETRES ASSOCIES
NEY & HURNI S.A.**

J.-F. Rolle Ingénieur géomètre breveté
Rue Chabrey 6 - 1202 GENEVE
022 918.08.00
info@neyhurni.com
www.neyhurni.com

Signature

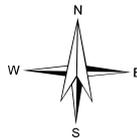
Dossier n° : D3481-p2706

Etabli le : 7.03.2024

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Extrait du plan du registre foncier

Commune : **VERNIER**
Plan(s) : **21-23**
Parcelle(s) : **2706-dp3917**
Echelle : **1:500**

No de mutation : **14/2024**



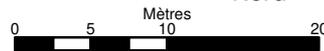
Dossier n°: D3481-p2706

Genève le : 07.03.2024

Coordonnées moyennes:

Est = 2497326.64

Nord = 1118056.67



NH GÉOMÈTRES ASSOCIÉS
NEY & HURNI SA

J-F ROLLE, Ingénieur géomètre breveté

Rue Chabrey 6

Tél : 022 918 08 00

1202 Genève

www.neyhurni.com

info@neyhurni.com

Géomaticien(ne) :

Ch.D

signature :

Légende et origine des données

Fond cadastral : Représentation en noir selon les normes cadastrales en vigueur

Données cadastrales en vigueur extraites de la base de données cantonale

Légende : www.cadastre.ch/legende